

NOTE SUR LES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

CRÉMATORIUM DE REIMS
RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE
ANNEE 2010

En 2010, 1 459 crémations ont été effectuées. Le nombre de crémations a connu une légère baisse due à la fermeture du crématorium durant de la semaine 1. Au 8^{ème} exercice, en année pleine, le crématorium de Reims réalise un nombre de crémations correspondant à la prospective prévue en année 22 du compte d'exploitation prévisionnel inscrit au contrat de concession. Un nouveau compte d'exploitation prévisionnel pour la durée restante de la délégation est à l'étude et en attente de validation.

Le résultat d'exploitation s'élève à 194 107 €, soit -9,95% par rapport à l'exercice 2009, dû à la baisse du nombre de crémations et à une révision à la baisse des tarifs. Le montant des charges d'exploitation est à la hausse (+3,15%, soit 10 473 €), dû en partie aux charges de personnel et à l'entretien du four. Il faut cependant noter que les économies de gaz ont été importantes (-17,26%).

Le taux annuel de croissance des crémations est de -1,7 % en 2010 (1 485 contre 1 459). Il y a eu par ailleurs 90 crémations de restes mortels effectuées suite aux reprises de concessions dans les cimetières rémois.

En 2010, les crémations du département de la Marne progressent de 10,91%, celles des personnes habitant Reims ont baissées de 3,31 %. La part des axonais a également diminué (-12,85%). Quant à la moyenne mensuelle, elle s'élève à 122 (contre 124 en 2009). A l'instar des années précédentes, la proportion des hommes (61,66 %) reste supérieure à celle des femmes (38,34 %).

L'origine des crémations par lieu de décès est répartie comme suit :

Marne : 935 (dont Reims 555)

Aisne : 427

Ardennes : 21

Aube : 3

Autres départements : 73

Les témoignages positifs recueillis sur le registre des appréciations sont toujours aussi nombreux, ils confirment la satisfaction des familles quant à la qualité de l'écoute et de l'accueil reçue au crématorium.

Une journée « Temps de mémoire » a été organisée le 2 octobre 2010, autour du thème de cette année qui était « Le vrai tombeau des morts, c'est le cœur des vivants » (Jean Cocteau). Pour clôturer cette journée, chacun a inscrit un message personnel sur des ballons blancs avant de procéder au traditionnel lancer.

L'avenant relatif à la mise en service d'un second four et à l'installation d'une ligne de filtration double est programmé au conseil municipal du 4 juillet 2011. Le second four sera opérationnel durant le second semestre 2011 et permettra la continuité du service public pendant la période de rebriquetage du premier four. La ligne de filtration sera installée à la fin du second semestre.